

M. Lundrigan: Le ministre songerait-il à se renseigner sur les dispositions prises sur la côte ouest des États-Unis où une situation semblable existe et où des équipes envoyées sur place ont réussi à aider certains oiseaux?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député fait maintenant une suggestion dont il doit supposer qu'elle sera prise en considération.

[Plus tard]

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Transports.

Songe-t-il à envoyer à l'*Imperial Oil* une mise en demeure d'indemniser ceux qui ont subi des dommages?

M. l'Orateur: Cette question a déjà été posée.

L'ÉNERGIE

LE CONTINGENTEMENT POSSIBLE DES IMPORTATIONS AMÉRICAINES DE PÉTROLE

[Traduction]

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources? Le ministre a-t-il reçu un avis du gouvernement des États-Unis comme quoi le comité créé il y a une semaine ou deux par le président Nixon recommande une réduction des expéditions de pétrole en provenance de l'Ouest du Canada vers les États-Unis jusqu'à ce que le Canada soit prêt à accepter une formule globale en matière d'énergie?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, nous n'avons reçu aucun avis officiel à ce sujet et au cours de nos conversations, rien ne laisse croire à une réduction comme celle dont parle le député. Nous avons eu des entretiens sur l'acheminement à court terme du pétrole vers les districts un à quatre. Il a été très difficile aux États-Unis d'appliquer leur propre politique pétrolière en raison des très fortes quantités enregistrées en janvier et en février.

Nous n'avons pas encore réussi à nous entendre sur un chiffre à inclure dans un programme des contrôles volontaires, mais il n'a jamais été question dans nos entretiens que toute disposition à court terme des États-Unis devait découler d'un marché à terme plus long. Sauf erreur, les deux questions sont tout à fait séparées.

LA POLITIQUE RELATIVE À L'EXPORTATION D'EAU PURE

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles): J'ai une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Compte tenu des entretiens en cours au sujet d'un accord d'ensemble sur les ressources énergétiques, je voudrais demander au ministre si le gouvernement estime actuellement que le Canada dispose de plus de ressources en eau pure qu'il ne peut en consommer et qu'il devrait être prêt à vendre le surplus pour des espèces sonnantes et trébuchantes?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Il me semble que le député invite le ministre à exposer un problème politique ou à faire une déclaration sur la politique gouvernementale. J'estime que ceci devrait normalement avoir lieu à l'appel des motions.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, je me permets de répéter ma question. J'avais posé cette question dans l'espoir d'être fixé par un oui ou par un non quant à la politique adoptée par le gouvernement. Puis-je, étant donné les vives appréhensions que suscitent au Canada les perspectives d'un accord d'ensemble, demander au ministre quels domaines pourrait comprendre cet accord? Le ministre est-il disposé à faire sous peu une déclaration à l'appel des motions, et fera-t-il notamment une déclaration au sujet de la remarque du premier ministre, suivant laquelle nous disposons de ressources d'eau excédentaires qu'il conviendrait de vendre contre des espèces sonnantes et trébuchantes?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, si ma mémoire est fidèle, le président des États-Unis et le premier ministre se sont entretenus en mars l'an dernier au sujet de débouchés américains pour les produits énergétiques canadiens. Quant au pétrole, au gaz naturel, à l'uranium et à l'électricité, nous avons une très bonne idée des ressources disponibles pour les Canadiens et on a publié une étude complète...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Puis-je respectueusement faire remarquer que nous nous lançons dans un débat? De la façon dont j'ai compris la question, le député demandait si on ferait une déclaration. Peut-être le ministre voudra-t-il répondre.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Je voudrais déclarer que le député a fait une citation erronée de ce que j'ai dit.